

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20250218

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Bessé sur Braye en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, CHÉRON Michel, DUPIN Christian, FLAMENT Dominique, FOUCAULT Yves, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes DAVID Isabelle, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, RENARD Candy, STERBA Éléonora, membres titulaires,
19 février 2025	
Date d'affichage	
19 février 2025	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 33	
Votants : 39	

Étaient excusés :

M. GAUTHIER Renaud donne pouvoir à M. CHABILLANT Jean-Luc
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à M. MARTEL Jean-Pierre
M. PARIS Hubert
Mme BESNIER Claire
Mme BONNEFOY Béatrice donne pouvoir à Mme MENU Catherine
Mme BRIGANT Nicole donne pouvoir à M. MASSÉ Nicolas
Mme GAUTIER Cindy donne pouvoir à M. VADÉ Prosper
Mme GERMAIN Martine
Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à M. FLAMENT Dominique

Madame RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

OBJET : SERVICE PUBLIC DE RENOVATION DE L'HABITAT ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE SUIVI-ANIMATION

Vu le code de la commande publique,

Vu les statuts de la communauté de communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie », définissant d'intérêt communautaire le Service Public de Rénovation de l'Habitat,

Vu la délibération n° 20241006 du 24 octobre 2024 autorisant le Président à engager l'ensemble des procédures de passation du marché public relative à l'animation et au suivi du Service Public de Rénovation de l'Habitat,

Monsieur le Président informe qu'une consultation a été lancée le 4 décembre 2024, pour le suivi-animation des missions du service public de la rénovation de l'habitat (SPRH), selon la procédure formalisée (selon l'article R2124-2 du code de la commande publique). La date limite de remise des offres était fixée au 31 janvier 2025.

Lors de sa séance du 18 février 2025, la Commission d'Appel d'Offres a examiné les offres et candidatures, conformément aux critères du règlement de la consultation, à savoir :

- Valeur technique des prestations, avec une pondération de 60 %,
- Prix des prestations, avec une pondération de 40%.

N° pli	Nom du candidat	CP	Ville	Offre (HT)			Prix Note /40	Valeur technique Note / 60	Note Totale / 100	Classement
				prestations à prix unitaires sur la base du détail quantitatif estimatif (DQE) (33 mois)	prestations à prix forfaitaires	Total Prix HT				
1	Groupement : SOLIHA Association France Nature Environnement	49100	ANGERS	162 355,00 €	86 305,00 €	248 660,00 €	36,03	48,00	84,03	2
2	CITEMETRIE	72000	LE MANS	144 516,87 €	79 475,00 €	223 991,87 €	40,00	54,00	94,00	1

Suite à l'analyse des dossiers, la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché à l'entreprise CITEMETRIE (75014 PARIS), pour un montant de 223 991,87 € HT, soit 268 790,24 € TTC (sur la base du détail quantitatif estimatif).

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer l'accord-cadre de services pour le suivi-animation des missions du service public de la rénovation de l'habitat (SPRH), dans les conditions mentionnées ci-dessus, ainsi que tous les actes d'exécution afférents, avec l'entreprise CITEMETRIE (75014 PARIS).

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 27 février 2025

La secrétaire de séance,

Le Président,

Candy RENARD



Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS